

DEPARTEMENT
LOIRE ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT
SAINT NAZAIRE

CANTON
SAINT NAZAIRE 2

Commune de SAINT MALO DE GUERSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le onze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint Malo de Guersac, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain MICHELOT, Maire.

**Nombre de Conseillers
Municipaux**

En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

Quorum : 12

Date de la Convocation

04 décembre 2019

Présents :

Monsieur Alain MICHELOT, Maire, Madame Nathalie JAN, Monsieur Jean-Luc LE GAL, Madame Nelly RASSIN, Monsieur Jean-Michel CRAND, Madame Marie-Claude COUEDEL, Monsieur André DESRUELLES, Monsieur Alain GUERLAIS, Monsieur Alain MASSE, Madame Martine HEDIN, Monsieur Joël BODIGUEL, Madame Lydia MEIGNEN, Monsieur Marc PINSON, Monsieur Christian PAPON, Madame Alexandra FOULON, Madame Marie ARMOUET, Monsieur Damien POYET-POULLET, Monsieur Yvon VINCE et Monsieur Philippe LEROUX.

Absents ou excusés :

Monsieur Jean-François BURBAN (pouvoir à Monsieur Le Maire), Monsieur Pierre BAUMARD (pouvoir à Monsieur Jean-Michel CRAND), Madame Cathy APPERT (pouvoir à Madame Nathalie JAN), Madame Noëlla RIVIERE (pouvoir à Monsieur Yvon VINCE).

Secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Michel CRAND a été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° D2019/12/07

AFFAIRES FINANCIERES
FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX 2020

AFFAIRES FINANCIERES
FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX 2020

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2331-2
- **Considérant** que la commission des Finances, réunie le 20 novembre 2019, a émis des propositions concernant la tarification 2020 des postes énoncés ci-après,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide,

- **de fixer** les tarifs communaux comme détaillés dans le tableau ci-annexé et ce, à compter du 1er janvier 2020

Vote : Unanimité

Pour copie conforme
Saint Malo de Guersac, le 12 décembre 2019

Le Maire,
Alain MICHELOT



Envoyé en préfecture le 12/12/2019

Reçu en préfecture le 12/12/2019

Affiché le

SLO

ID : 044-214401762-20191211-D20191207-DE

		tarifs 2020	hors commune
Location Salle des Fêtes	Associations		
	location journée	142	284,00
	forfait chauffage du 15 octobre au 15 avril *	31	31,00
	Activité inhérente des associations (1 fois par an)	Gratuit	
	Particuliers		
Festivités de courte durée 4h maximum (vin d'honneur)	71	142,00	
Festivités de longue durée (bal de mariage, fête de famille)	142	284,00	
forfait chauffage j du 15 octobre au 15 avril	31	31,00	
caution	460,00	460,00	
Location salle de restauration la coop	Associations		
	Activités Associatives: galette des rois, repas annuel	Gratuit	174
	Autres	87	174
	Particuliers		
Location en Journée	87	174	
Festivités de courte durée 4h maximum	45	89	
caution	160,00	160,00	
Location Salle Polyvalente	Associations		
	location journée	142	284,00
	forfait chauffage du 15 octobre au 15 avril polyvalente par les	51	51,00
	SIAP forfait prestation sécurité	30€/ h	30€/h
	<i>Pas de Location pour les Particuliers</i> <i>*location aux associations extérieures ayant un intérêt humanitaire et des adhérents au sein de la commune</i>		
caution	460		
Location salle camille Lethiec du 01/07 au 31/08	Associations		
	location journée	189,00	
	Particuliers		
Festivités de longue durée (bal de mariage, fête de famille)	189,00		
caution	500		
<i>Au regard de la Situation, une Gratuité exceptionnelle peut être accordée sur décision municipale</i>			
Droits de place	Tarif du mètre linéaire occupé par un étalage	1,4	
	terrasse extérieure – montant forfaitaire mensuel	22	
Fourrière	tarifs de prise de jour:		
	- vaches boeufs, chevaux	27	
	- taureaux	118	
	- ovins et caprins	10	
	- chiens/chats identifiables (tatouage ou collier avec adresse)		
	- fourrière ≤ 2h	14	
	- fourrière > 2h	31	
	- prise entre 18h et 8h00	60	
	- chiens/chats non identifiables		
	- fourrière ≤ 2h	28	
- fourrière > 2h	53		
- prise entre 18h et 8h00	107		
Location des marais communaux	-L'Hectare	50	
	-Parcelle Z130	42	
Cimetière	-concession adulte 15 ans	137	274,00
	-concession adulte 30ans	274	548,00
	-concession enfant 15 ans	68	136,00
	-Concession enfant 30 ans	133	266,00
Caveaux	Caveau 2 Places	1462,00	2924,00
	Caveau 3 Places	1992,00	3984,00
	reprise caveau 2 places	731,00	1462,00
	reprise caveau 3 places	995,50	1991,00
Columbarium	- Jardin du souvenir fourniture Plaque, gravure et pose	206,00	412,00
	- reprise emplacement jardin du souvenir -50%	100,00	200,00
	- cavurne enterrée	285,00	570,00
	- case mur columbarium	1116,00	2232,00
	reprise cavurne - 50%	142,50	285,00
	reprise case - 50%	558,00	1116,00
	concession 15 ans	135,00	270,00
	concession 30 ans	271,00	542,00

¹ sous réserve d'accord préalable par la commune et hors renouvellement concession